



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PRÉPARATION AU CONCOURS D'OFFICIER SUR TITRE - CONCOURS EXTERNE

2026-2027

Le concours

Le concours d'officier sur titre permet l'admission directe en troisième et dernière année de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il est ouvert à tout candidat, homme ou femme, qui remplit, notamment, les conditions suivantes :

- > Être de nationalité française ;
- > Être en règle avec le Code du service national (JAPD ou JDC) ;
- > Être âgé de 25 ans au plus au 1er janvier 2025 (soit être né le 1er janvier 2000 et après) ;
- > Être titulaire d'un Master 2 ou d'un titre reconnu équivalent, au plus tard au 1er décembre 2025 ;
- > Satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises.

Les candidats doivent constituer un dossier d'inscription à retirer et à ouvrir dans les Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA). Ce dossier est adressé au Bureau recrutement de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre (DRHAT) par le CIRFA.

Seuls les candidats présélectionnés par la DRHAT (dits « admissibles » en PCOST) seront admis à passer les épreuves de sélection : épreuves sportives et entretien devant un jury.

n. b. la vérification des conditions de recevabilité des candidatures pour se présenter à ce concours n'est pas de la compétence de l'IPAG de Paris.

La préparation

La préparation au concours d'officier sur titre (PCOST) proposée à l'IPAG de Paris consiste en une préparation à l'entretien dans les conditions du concours.

Le candidat prépare librement les épreuves sportives, sauf à recourir à la préparation spécifique aux concours administratifs du service des sports de l'Université Paris-Panthéon-Assas : athlétisme et/ou natation, aux conditions, notamment tarifaires, fixées par ce service.

La préparation est ouverte, en externe, à :

- > Avoir entre 17,5 et 25 ans
- > Minimum niveau Bac+5
- > Être de nationalité française
- > Avoir effectué sa JDC
- > Jouir de ses droits civiques
- > Être apte médicalement



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

La sélection est opérée, sur dossier d'inscription, par une commission, désignée et présidée par la directrice de l'IPAG, qui coordonne la PCOST.

Le dossier complet comprend la convention pédagogique dûment remplie et signée, un CV, une lettre de motivation, et une pièce d'identité.

Le calendrier

La convention de formation pédagogique, ainsi que l'ensemble des pièces demandées constituant le dossier de candidature, devront être envoyées par courrier électronique au chargé de mission auprès de la Directrice de l'Institut, M. [Yacine SEJARI](#), à partir du **20 octobre 2025 et jusqu'au 23 novembre 2025 inclus**.

Les candidats sélectionnés devront procéder au règlement des frais avant le 20 décembre 2024. Tout paiement qui n'interviendra pas dans ce délai rendra l'inscription inopérante et la convention de formation pédagogique caduque.

Le candidat recevra ensuite la confirmation par mail de son admission à la préparation, ainsi que la confirmation de la convention pédagogique.

La formation débutera au mois de janvier 2025 (les dates précises seront communiquées ultérieurement) et pourra durer jusqu'en avril 2025, en fonction des dates d'oraux des candidats admissibles.

Ci-dessous :

CONTACT

- > Coordination de la préparation : Pr Anne-Laure GIRARD
- > Gestion de la préparation : [Yacine SEJARI](#)

INFORMATIONS

Une conférence de présentation, en présence de l'intervenant en charge de la préparation, est organisée le lundi 17 novembre 2025 à 18h dans les locaux de l'IPAG (36 rue Charcot, 75013 Paris)

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/preparation-au-concours-dofficier-titre-concours-externe>